



age de décision pour l'ado en cas de séparation

Par **freco11**, le **01/08/2009** à **10:59**

Depuis quelques mois mon fils de 12 ans ne veut plus aller passer les week-end et vacances chez son père . Je le résonne de mon mieux et il part le noeud au ventre , je rescend beaucoup de mal être chez lui et cela me rend malade. Il n'ose pas aborder la conversation avec son père de peur de représailles pour lui...Il vitlà bas avec sa belle-mère et sa fille agée du m^me age que lui et visiblement ça ne se passe pas bien.

Je ne sait pas quoi faire.

Cela fait 5 ans que nous sommes séparés , je n'ai jamais été invitée à voir ou réside mon enfant alors que lui le récupère dans ma maison. il l'empêche de me téléphoner pendant les vancances. C'est un peu comme s'il lui demandait de ne plus avoir de maman quand il est chez lui , le petit est frustré. Il me demande sans arrêt pourquoi il est obligé d'aller chez son père...

Malgré le fait que ce soit lui qui m'ai quitté , j'ai toujours gardé la tête froide pour que notre enfant soit bien dans sa vie avec moi et dans ma relation avec son père j'ai souvent beuacoup passé l'éponge .

A partir de quel age le petit peut il choisir d'aller ou non chez son papa.

Merci pour vos conseils car je me sens bien désarmée face à la situation

Par **Anne**, le **01/08/2009** à **12:05**

Bonjour,

Vous pouvez demander à ce que votre fils de 12 ans soit entendu en audience par le JAF.

Cordialement.